



ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Reconnue d'utilité publique (décret du 28.01.1987)

*Hôtel national des Invalides – 129 rue de Grenelle – 75700 Paris – Cedex 07
Tél : 01 47 05 55 45 – Courriel : administration.generale@anmonm.com*

Conseil d'Administration du lundi 18 octobre 2021

La réunion s'est tenue en visio-conférence de 10h à 12h30

Relevé de décisions

L'ensemble des administrateurs est présent, à l'exception de F. Auvinet, H. Chabaud, L. Delesalle, M. Poignard, M. Peltan S. Pradeau excusés.

1. RAPPEL DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE BUREAU NATIONAL

Président :	Monsieur Patrick SANDEVOIR,
Vice-président :	Madame Marie-José MICHEL,
Vice-président :	Monsieur Lucien DELESALLE,
Trésorier :	Monsieur Serge LIE PAO,
Trésorier adjoint	Monsieur Alain DOYEN,
Secrétaire général	Madame Michèle PELTAN,
Secrétaire général adjoint :	Monsieur Pascal GILLI.

LES MEMBRES

Joëlle ARNOULT
Françoise AUVINET
Hervé CHABAUD
Marc DERASSE
Jean-Pierre DUPRÉ
Denis FADDA
Pierre FLOTTES
Jean-Louis HOURSANGOU
Patrick LEMARCHAND
Yvan MARCOU
Jean-Philippe MOULIN
Michel POIGNARD
Stéphane PRADEAU
Emmanuel SEGRETAIN

2. Commissions nationales - Présidences des commissions :

Civisme	Hervé CHABAUD
Communication - Publications	Marie-José MICHEL
Développement & Prospective	Jean-Louis HOURSANGOU
Éducation à la Citoyenneté	Emmanuel SEGRETAIN
Ethique, contrôle. Protocole	Lucien DELESALLE
Entraide & Solidarité	Pierre FLOTTES
Informatique et Internet	Yvan MARCOU
Monde	Denis FADDA
Statuts, RI, litiges et affaires juridiques	Michel POIGNARD
Mémoire	Jean-Pierre DUPRÉ

À noter que la « commission des publications » précédemment distincte de la « commission communication » est maintenant regroupée avec cette dernière.

La composition des commissions sera revue début 2022.

Bureau :

Jean-Pierre Dupré rapportera aux réunions trimestrielles du bureau sur les thèmes de la feuille de route et de son suivi ainsi que du Grenelle des effectifs en préfiguration.

Commission Communication :

Le plan de communication de l'ANMONM sera mis en place au cours des prochains mois.

Gestion :

- Le trésorier, Serge Lie Pao est chargé de mettre en place une comptabilité analytique du siège et ainsi améliorer le suivi de nos recettes et dépenses.
- Aidé d'un groupe de travail, il proposera au conseil d'administration une amélioration de la gestion du Siège (recherche de sources d'économies et de nouvelles recettes). L'objectif étant d'obtenir un budget réalisé 2022 équilibré.

Le conseil décide de sursoir à la décision de l'augmentation de la revue décidée au conseil d'administration du 3 mars 2021 à une date ultérieure, dans l'attente d'une étude plus approfondie sur le coût réel de la revue.

3. Informatique :

Un questionnaire va être proposé aux présidents de section leur permettant d'exprimer leurs besoins actuels et leurs souhaits d'évolution du site Internet de l'ANMONM récemment mis en service.

Le conseil préconise qu'un effort particulier soit fait pour apporter aux sections un soutien adapté à leurs besoins notamment en matière de formation des trésoriers et des webmasters.

4. Formation des nouveaux présidents :

Une session en visioconférence sera proposée aux nouveaux présidents le 10 novembre de 14h à 17h.

5. Convention Mémoire :

La convention entre l'ONACVG et l'ANMONM sera signée le 29 octobre prochain et sera ensuite diffusée aux sections.

6. Réunion des Présidents du 3 décembre :

La réunion des Présidents se déroulera le 3 décembre à Paris au 101 rue l'université dans le salon Victor Hugo, annexe de l'Assemblée nationale qui nous fait l'honneur de nous recevoir.

« Journée des présidents » de 10h à 12h

Repas réservé aux présidents de section de 12h à 14h

Remise des Prix du Civisme et Citoyenneté à de 14h à 17h

Ravivage de la Flamme à 18h30.

Le prochain conseil d'administration se réunira en présentiel à Paris le mardi 23 novembre 9h à 16h30.